Image not found or type unknown

Problème bouygue telecom

Par **romain13830**, le **18/08/2013** à **11:29**

Bonjour,
tout d'abord je remercie d'avance toutes les personnes qui seront susceptible de m'aider.

J'ai pris une nouvelle ligne chez Bouygue telecom le 30 juillet. Ayant reçu ma carte sim la conseillère m'a expliqué qu'il fallait 3 H afin qu'elle soit activée.
Malheureusement après je ne sais combien d'appel j'ai effectué ma carte sim n'a toujours pas été activé en date du 18 aout. A chaque appel ils me disent qu'il y a eu un problème et que le service technique doit me rappeler mais je ne reçois jamais aucun appel.

Etant donné qu'ils ne répondent pas à leur obligation de service, suis je en droit de demander une résiliation sans payer aucun frais ?

La carte sim n'a jamais fonctionné et on va dire qu'entre 3 H et pratiquement 20 jours il y a une différence.

En vous remerciant par avance de votre aide
Cordialement
Romain

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés